



La COURVILLOISE
ÉCOLE SECONDAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA COURVILLOISE

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil d'établissement de l'école de la Courvilloise tenue le jeudi 28 novembre 2019 à **19 h** au local 108-A de l'école de la Courvilloise à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Parents :	Jean Audy Julie Boissonneault Nancy Laplante Nicolas Ménard	Valérie Beaudin Steve Jeffrey Lucien Lévesque Julie Morissette
Enseignants(es) :	Amélie Boucher Debbie Denis	Éric Clermont-Drolet Cindy Gagné
Personnel de soutien :	Bryan Côté, TES	
Directeur :	Simon Mainville	
Secrétaire de la séance :	Claire Grenier	
Gouvernement étudiant :	Jessy Desbiens, première ministre Catherine Fortin, vice-première ministre	
Invitées :	Mylène Lemieux, dir. adjointe 4 ^e et 5 ^e sec + DPS Josée Soucy, stagiaire Geneviève Boudreault, dir. adjointe 3 ^e sec + adaptation scolaire	

Monsieur Claude Giroux, commissaire, est également présent pour la rencontre.

Étaient absents : Alex Bernard-Rivard, psychoéducatrice COM-TSA
Louise Dumas, enseignante
Yanick Normandin, enseignant

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Audy préside son premier conseil d'établissement et souhaite la bienvenue à tous.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Audy déclare la séance ouverte à 19h03.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Audy constate que le quorum requis par la loi est atteint.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de la séance
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 octobre 2019
6. Suivi au procès-verbal du 28 octobre 2019
7. Période de questions accordée au public

Points de décision

8. Fête de Noël
9. Dépôt des sorties éducatives (art. 87)
10. Modification aux règles de régie interne
11. Reddition de comptes sur les mesures dédiées et protégées

Points d'information

12. Communication du parlement étudiant
13. Comité de parents
14. Communication de la direction
15. Questions diverses
16. Levée de l'assemblée

CE-19/20-13 IL EST PROPOSÉ par M. Steve Jeffrey d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2019

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2019 est parvenu aux membres du conseil dans les délais prescrits par la loi;

CE-19/20-14 IL EST PROPOSÉ par Mme Amélie Boucher que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2019 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2019

11. Membre de la communauté : Aucun suivi n'a été fait dans ce dossier.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune question du public.

POINTS DE DÉCISION

8. FÊTE DE NOËL

Monsieur Mainville suggère que la fête de Noël se tienne le 19 décembre, de 16h30 à 20h30, et, par conséquent, que le lendemain soit une journée de congé pour tous. Il convient au CE d'approuver la modification au calendrier scolaire.

CE-19/20-15 IL EST PROPOSÉ par M. Bryan Côté de modifier le calendrier scolaire afin de tenir la Fête de Noël le 19 décembre 2019 de 16h30 à 20h30 avec congé d'école pour les élèves le 20 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DÉPÔT DES SORTIES ÉDUCATIVES

Monsieur Mainville présente le tableau récapitulatif des sorties éducatives déposé à chaque rencontre du CPE. Il présente seulement les activités qui se déroulent à l'extérieur de l'école.

Madame Boudreault précise que, n'ayant pas eu le temps de compléter le formulaire concerné, il y aura une sortie au cinéma pour les élèves des classes COM-TSA le 13 décembre en PM, mais qu'elle n'apparaît pas au tableau. La sortie n'a cependant pas été déposée pour approbation au CPE.

CE-19/20-16 IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Boissonneault d'approuver la démarche pour l'approbation des sorties éducatives / activités vie étudiante et les demandes de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. MODIFICATION AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (art. 67)

Tel que suggéré lors de la dernière rencontre du CE, la procédure d'acceptation par courriel pour les sorties éducatives et demandes de voyages se retrouve maintenant dans le document. Elle est libellée comme suit :

7.6 Les résolutions par courriel

7.6.1 Les résolutions via le courrier électronique ne s'appliquent qu'aux demandes de sorties.

7.6.2 Suite à une entente entre la direction et le président du CE, celui-ci fait parvenir aux membres du CE la demande de sortie ainsi que la date maximale de retour de courriel (3 jours ouvrables).

7.6.3 Le président du CE compile les réponses (la règle du quorum s'applique) et transmet le résultat à la direction qui en assurera le suivi.

7.6.4 Les sorties ainsi traitées seront inscrites au procès-verbal de la réunion qui suivra.

CE-19/20-17 IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Lévesque d'adopter les règles de régie interne telles que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. REDDITION DE COMPTES SUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Monsieur Mainville commente la reddition de compte telle que présentée aux membres du CPE.

Attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements

Préambule

Conformément à l'article 473.1 de la loi sur l'instruction publique, le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années 2018-2019 à 2020-2021.

L'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés.

Résolution

Le conseil d'établissement de l'école secondaire de la Courvilloise confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tel que détaillé dans le document joint à la présente résolution ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Le conseil d'établissement confirme également qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues, pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

CE-19/20-18 IL EST PROPOSÉ par M. Bryan Côté d'adopter la reddition de comptes sur les mesures dédiées et protégées telles que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION

11. COMMUNICATION PARLEMENT ÉTUDIANT

Ce point a été traité lors du social qui s'est tenu entre 17h30 et 19h.

Mesdames Desbiens et Fortin nous informent sur les points suivants:

- Discussion à propos de la fête de Noël et du type d'activités souhaitées.
- Pour l'activité de la journée blanche, l'idée de demander un dépôt pour les activités gratuites n'est pas possible.
- Il est suggéré d'ajouter une activité de jeu vidéo pour attirer plus de jeunes.
- L'idée d'offrir un prix de présence ou de participation est lancée afin d'attirer plus de participants aux activités gratuites.
- Nouvelles propositions pour la journée blanche : possibilité d'aller au laser tag, défi évasion, aller patiner librement au Centre Vidéotron, concours de

forts (guerre des tuques) et Just Dance. Pour savoir si les idées proposées plaisent aux étudiants, un Vox-populi a été proposé.

- La possibilité d'offrir une activité de traineaux à chiens a été abordée, de même que l'école pourrait assumer les frais afin qu'elle devienne gratuite, s'il y a un taux de participation favorable.
- Un budget de 10 000 \$ a été accordé lors d'un CE de l'année dernière pour le projet de réaménagement de l'agora. Ce projet avance.
- Un montant de 5 000 \$ a été décentralisé pour les projets du parlement étudiant.
- Lors du CE, il a été décrété à l'unanimité que les projets de rénovation des salles de bain soient sous la gestion de l'école. Il serait apprécié d'ajouter des toilettes dans les vestiaires des filles. Il y en a juste deux actuellement.
- Deux idées sont proposées pour le transport scolaire pour la fête de Noël soit : offrir des points de chute pour le retour à la maison le soir et annuler les autobus à 16h35 pour les mettre à 20h35.

12. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Monsieur Mainville annonce que la période d'inscription 2020-2021 via le portail est terminée depuis le 31 octobre. Il y a actuellement près de 260 élèves inscrits en première secondaire, incluant 3 groupes en PÉI-1. Les résultats académiques des élèves ont été le principal élément utilisé pour le choix. Il n'est plus possible de facturer pour faire passer des tests. Il ajoute que la grille-matière sera discutée lors de la prochaine rencontre du CE. Il termine en soulignant l'excellent travail de l'équipe-école au PÉI.

13. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Audy a participé à la porte ouverte ~~de son lieu de travail, le~~ du Cégep Limoilou. Il est demandé par Mme Fortin, du parlement étudiant, de pouvoir connaître à l'avance les dates des différentes portes ouvertes pour l'ensemble des cégeps. Elle aimerait aussi que les élèves de 4^e secondaire reçoivent l'information.

14. COMMUNICATION DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Boissonneault commente brièvement la dernière rencontre tenue le 27 novembre dernier :

- ✚ M. Louis Dandurant, directeur des ressources financières, a expliqué en quoi consiste un budget-école.
- ✚ Présentation du projet de loi 40 en lien avec la fédération du comité de parents.
- ✚ Madame Boissonneault fera suivre les documents Powerpoints.

15. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jeffrey s'enquiert du dossier du réaménagement des cases. Monsieur Mainville rappelle qu'il y a également une problématique causée par le déplacement à venir des casiers se trouvant actuellement dans l'agora. L'espace pour les déplacer dans l'école est très limité. Madame Boudreault

rappelle qu'il y a des règles de sécurité à respecter quant à l'espace de dégagement pour la circulation.

Madame Laplante a apprécié la formule de prises de rendez-vous lors de la soirée de rencontre de parents/enseignants de novembre. Il est demandé que la disponibilité de l'orthopédagogue soit ajoutée à la liste des enseignants sur le logiciel de prise de rendez-vous.

Monsieur Steve Jeffrey demande que l'ajout de séparateurs dans la salle de bains des garçons soit pris sur le budget d'immobilisation-école et non pas sur le budget de 5000 \$ alloué par l'école au parlement étudiant.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Audy propose la levée de la séance à 20h22.

Claire Grenier
Agente de bureau classe principale